

Comment valoriser nos produits locaux ?

Le soir du 6 décembre on a envoyé à Montmorin. Armées de patience et de maillets en bois, une vingtaine de personnes s'étaient retrouvées ce soir-là dans la salle du réfectoire où les attendaient quelques dizaines de kilos de noix cassées prêtes à être décortiquées.

En récompense pour ce travail de fourni : quelques pâtisseries locales dont seules les bénévoles du Comité d'Animation Culturel et Touristique (qui a organisé cette soirée) ont décidé le secret.

L'ennoyage : une activité ancestrale dans la vallée de l'Oule

Dernière activité manuelle qu'aucune machine n'a pour l'instant réussi à remplacer, l'ennoyage réunissait autrefois des familles entières autour des tables pendant de longues veillées d'hiver qui se prolongeaient par une collation réconfortante : quelques gâteaux, un café, un peu de clairette... Parfois même, tout en travaillant on chantait en patois des chansons d'un autre temps.

Les noix étaient cassées manuellement à l'aide d'un maillet et sur une tuile de terre cuite posée sur la cuisse. Aujourd'hui, à l'heure où, à l'exception de l'ennoyage, toutes les étapes du processus de transformation de la noix sont mécanisées, cette activité, jugée peu rentable est en voie de disparition.

De la mi octobre à la mi novembre, secouesuses, ramasseu-

ses, souffleuses et casseuses se succèdent sans répit dans cette vallée où des noyers centenaires s'accrochent sur le moindre coteau rocaillieux et jalonnent la route du bas du col des Tourettes jusqu'à Rémuzat. Le terrain calcaire de la vallée de l'Oule est propice à cette culture qui fait la fierté de ses agriculteurs et l'identité de ce territoire.

Elément fort du paysage, le noyer était présent aussi autrefois dans l'orpiérois et le rosanais où on rencontre encore quelques arbres isolés qui n'ont pas été arrachés.

Il faut sauver la noix ronde de Bruis

Aujourd'hui, la Communauté de Communes et le Groupement de Développement Agricole, aidés par la Chambre d'Agriculture, s'interrogent sur les différentes actions qui pourraient être envisagées pour valoriser la filière Noix. Car si la franquette (ou noix de Grenoble) se vend relativement bien, la noix ronde de Bruis, ou « commune » en revanche est plus difficile à écouler. Variété plus ancienne et beaucoup plus goûteuse, sa petite taille ne correspond cependant plus aux attentes des consommateurs.

Un moulin à huile de noix à l'étude

Alors, tandis que l'association Slow food¹ tente de son côté de faire reconnaître ce produit à l'inventaire de « l'Arche du goût », ici, l'idée de construire sur place un moulin à huile de

noix fait son chemin. Dans cette perspective, quelques élus, accompagnés de Laurence Montant de la Chambre d'Agriculture se sont rendus dans l'Isère où ils ont visité plusieurs moulins à huile de noix travaillant selon des méthodes différentes. La possibilité d'obtenir de l'huile de noix à partir de noix cassées, soufflées mais non envoyées est tout particulièrement étudiée. Ce n'est donc pas que pour le folklore que ce soir-là à Montmorin on a envoyé. Les cerneaux obtenus doivent en effet être utilisés à la réalisation de diverses expériences afin de définir quel type de moulin pourrait, le cas échéant, être construit pour répondre au mieux aux besoins de notre époque, tout en conservant à l'huile de noix de la vallée de l'Oule ses grandes qualités gustatives.

« Adjugé ! » Tel fut le mot de la fin prononcé par Sylvianne d'un coup de maillet magique bienvenu frappé énergiquement sur la table quand tous les cerneaux, invalides² et arlequins³ furent enfin extraits de leur coquille protectrice et débarrassés de leur zeste⁴.

1 : Basée à la Roche des Arnaud, l'antenne locale de l'association internationale Slow Food s'appelle « le colporteur ». Contact : Philippe Rostain (courriel : philippe@slow-food.org)

2 : invalide : cerneau de noix cassé

3 : arlequin : cerneau de noix marron

4 : zeste : cloison membraneuse qui divise l'intérieur de la noix en 4 loges incomplètes.

Une bonne poire : la campanette

La poire Sarreau qui avait fait l'objet d'un avis de recherche à l'initiative du conservatoire botanique de Charance il y a quelques semaines est encore bien présente entre autre dans la vallée de l'Oule.

Tandis qu'Anaïs Guillot, (une bergère qui a habité deux ans à Montmorin) défrayait la chronique (jusqu'à l'émission Télé Matin D) en accouchant d'un petit Simon à 2000 mètres d'altitude, pendant qu'aux quatre coins du monde chacun vaquait à ses occupations quotidiennes, loin de toute cette agitation, dans la Haute Vallée de l'Oule... il était une petite poire, qui, sans se décourager attendait patiemment et depuis des siècles qu'on s'intéresse enfin à elle !

C'est désormais chose faite depuis que le conservatoire botanique de Charance a lancé un avis de recherche afin de localiser les derniers arbres encore en vie de cette variété très ancienne : la sarreau. Ici, de l'autre côté du col des Tourettes elle répond plutôt au joli nom évocateur de « campanette » car, comme la campanule sa forme rappelle un peu celle d'une petite cloche. Mais dans la Drôme, à quelques kilomètres de là, elle devient « cuisse (de) dames ».

Et justement, c'est probablement protégée par une bonne « fée clochette », que ce petit fruit de forme effilée qui, comme Peter Pan n'a jamais voulu grandir, à su en tout cas traverser les siècles sans dégénérer, restant intacte et ne se

laissant pas intimider par les nouvelles variétés toujours plus charnues issues des sélections destinées à la grande commercialisation. Charles Estienne en fait déjà mention en 1530 dans ses variétés recommandées.

De quoi être un peu fier il faut bien l'avouer car cette initiative - dont le but est à la fois de recenser et conserver le patrimoine fruitier alpin - est l'occasion pour les agriculteurs de la vallée de l'Oule de faire valoir les richesses et la spécificité de leur territoire. Un territoire qui a la réputation d'être préservé : la preuve !

Côté Hautes Alpes, la sarreau a été retrouvée dans le Gapençais, le Champagnais, le Veynois, le Laragnais... Il existe environ encore une dizaine de sarreuteurs sur les trois villages de la Haute Vallée de l'Oule : Jean-Pierre Béguin en possède un à Sainte-Marie, le seul sur cette commune à sa connaissance.

Comme chaque année cet automne à Montmorin, René Tenoux a ramassé ses campanettes, qu'il qualifie au passage de poires sauvages. Dans son pré de « Chaboussole » l'arbre, le sarreuteur, y règne en maître, comme pour narguer le petit pont de bois, un peu mal en point qui traverse le ruisseau non loin de là ! Il explique que « l'année dernière l'arbre a beaucoup donné. Cette année la récolte a été moins abondante, sans doute à cause de la sécheresse mais les fruits étaient plus gros ».

La sarreau a tenu une place d'honneur à l'exposition « Fruits Alps » organisée dans le cadre de la semaine du goût, du 13 au 26 octobre au conservatoire botanique de Charance où elle a été présentée aux côtés d'autres variétés anciennes telles que la pomme pointue de Trescléoux ou encore la pomme de Risoul.

Non contente d'intéresser le conservatoire botanique, la campanette a par ailleurs été identifiée comme produit typiquement « Slow Food » (slow, en anglais signifie lent, par opposition à fast : rapide, dans l'expression « Fast Food » par l'association « le Colporteur »).

La poire sarreau (ou campanette) est ainsi en passe de figurer à l'inventaire de « l'Arche du goût », une opération de recensement et de mise en valeur de produits agroalimentaires en danger d'extinction.

Il est vrai que pour déguster une campanette il faut s'y prendre un peu à l'avance ! Car cette merveille de la nature se consomme surtout en compote ou confiture. Elle est de sur croit difficile à éplucher car sa peau est rêche mais si l'on s'arme de patience on ne le regrettera pas : une cuisson à petit feu comme autrefois révélera tout son moelleux et son goût sauvage tandis qu'elle se teintera d'une jolie couleur rouge vin plus qu'appétissante ! Issue d'une époque où l'on savait « donner du temps au temps » la petite campanette n'a peut être pas fini de nous étonner !



Ecole.....école.....école....

Un SIVU pour le transport scolaire

**Montmorin, L'Epine
Ribeyret :**

La sécurité des enfants dans le car étant une des préoccupations principales des parents d'élèves, c'est à la demande de ces derniers qu'a été créé, le 11 septembre 2003 le SIVU pour le transport scolaire sur les communes du regroupement. Il a ainsi été possible de recruter

un accompagnateur scolaire pour assurer la sécurité des enfants pendant le temps du trajet, en particulier pour les plus petits d'entre eux qui fréquentent l'école maternelle de Ribeyret. Le jeune Jérémy Pugnet de Ribeyret est donc employé par le SIVU depuis le 3 novembre dernier, à raison de 7 heures par semaine. Son salaire est financé par les communes membres :

L'Epine, Ribeyret, Montclus, Montmorin et Bruis sachant que le Conseil Général prend en charge le retour de Jérémy à Ribeyret en fin de journée.

Le SIVU est présidé par Mme Aubert, Maire de Montmorin, (Vice président : M. Aubéric, 1^{er} adjoint au maire de l'Epine, membre : Daniel Girousse, maire de Ribeyret).

Subvention pour le voyage à Saint Bonnet

Par délibération en date du 16 décembre, les conseillers communautaires ont décidé d'attribuer à l'école du regroupement pédagogique de Montmorin une subvention de 450 €. Le Conseil Municipal de Montmorin a voté une somme à même hauteur.

Ces sommes seront utilisées pour financer le voyage à Saint Bonnet prévu en janvier 2004. Cette sortie s'étalera sur plusieurs jours au cours desquels les 16 élèves pratiqueront en compagnie des élèves de Rosans diverses activités de sport d'hiver : ski,

Deux lots valent mieux qu'un !

A noter tout de suite dans vos agendas et sans faute :

Le loto du CACT : c'est le 11 janvier dès 14 h 30 dans la salle du réfectoire à Montmorin. Nombreux lots dont un home cinéma et une cafetière sansoe.

Le loto des écoles : organisé par des parents d'élèves bénévoles aura lieu le dimanche 1er février dans la salle du réfectoire à Montmorin dès 14 h 30. De nombreux lots seront en jeu dont un home cinéma

(aussi !)

Les bénéfices seront distribués aux trois coopératives du regroupement pédagogique (à Montmorin, à l'Epine et à Ribeyret).

Repas à la Ferme Auberge de la Rabasse

A la mode pas de chez nous...

Le traditionnel repas « jailles à la mode de Savournon » a rassemblé une bonne soixantaine de personnes venues de toute la vallée mais aussi de Grenoble, Trescléoux, L'Aragne, la

Beaume... C'était le 30 novembre dernier à la Rabasse. Pour ceux qui auraient raté ça, Hélène Girousse leur donne rendez-vous l'année prochaine à la même époque (fin novembre - début décembre). Il pourra alors découvrir cette spé-

cialité originale dont la recette a été transmise à Hélène par Mme Barillon de Savournon. Mme Barillon est aujourd'hui décédée mais son savoir faire culinaire lui survivra car il est désormais entre de bonnes mains et c'est tant mieux !

ASSAINISSEMENT

Rappel : en application de la loi sur l'eau et d'ici 2005, tous les réseaux collectifs d'eaux usées devront être équipés de systèmes d'assainissement tandis que les systèmes d'assainissement autonome devront être contrôlés.

La CCVO a donc mandaté le SIEE pour réaliser l'étude préalable aux travaux que devront réaliser les communes.

Les techniciens ont proposé aux maires et élus présents différents scénarii à envisager compte tenu des sols rencontrés, de l'état des réseaux existants, du nombre d'habitants, ...

L'étude a déjà montré que la construction d'une seule station d'épuration pour les trois communes n'est pas économiquement réalisable compte tenu du prix prohibitif des conduites au regard du faible nombre d'habitants. Chaque commune devra donc mettre en place son propre système d'assainissement en l'adaptant aux conditions particulières de ses réseaux.

La commune de Montmorin est plutôt défavorisée par rapport à ses deux voisins car d'une part le nombre d'habitants est plus important et d'autre part le débit de l'Oule, en début de vallée, est plus faible. La difficulté sera de trouver dans chaque commune un terrain communal suffisamment grand et situé en zone non inondable pour accueillir ces installations. (Ils sur roseaux à Bruis et Montmorin, station de lagunage à Sainte-Marie)

En ce qui concerne l'assainissement autonome, sa mise en conformité pourrait passer par l'attribution de fonds publics aux particuliers, à hauteur de 80 % maximum. Il faudra penser aussi à ce que les travaux envisagés répondent aux exigences du contrat rivière en cours d'élaboration. Dans le cadre de ce contrat, la qualité « baignade » sera peut-être exigée.

Contrat rivière, Schéma d'Assainissement devrait au final se combiner pour que la ressource en eau

soit préservée sur la vallée de l'Oule même si les élus sont parfois dubitatifs sur la réelle nécessité d'engager de telles dépenses compte tenu de la faible pollution contrôlée dans l'Oule en aval de Sainte-Marie. Mais la loi (et qui plus est sur l'eau) reste la loi.

Il reste que pour être en conformité avec celle-ci, les maires n'auront pas d'autre choix que de faire réaliser un minimum de travaux sur leurs communes et bien sûr d'en assurer l'autofinancement (20 % dans le meilleur des cas). Des dépenses supplémentaires qui seront au final forcément répercutées sur les factures des particuliers, les communes n'ayant pas les moyens de les prendre à leur charge en totalité. (Selon une simulation réalisée par le bureau d'étude : le surcoût serait de 0,94 € par m³ pour la commune de Bruis, de 1,07 € par m³ pour Montmorin et de 0,73 € par m³ pour Sainte-Marie).

Une Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat en projet

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule, la Communauté de Communes du Serrois et la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies viennent d'obtenir des financements pour mettre en place une opération en faveur de l'habitat sur leur territoire. Chef de file de la mission, la CCVO a récemment convié les élus de ce bassin de vie à venir s'exprimer sur ce sujet afin de valoriser au mieux les fonds disponibles. Chacun s'est accordé d'emblée à reconnaître qu'en matière de logement il y a bien carence et même si ce bassin de vie n'est quasiment pas industrialisé, la demande en logements locatifs dépasse largement l'offre.

Laurence Bermond, Directrice de la CCS connaît bien le sujet et a conseillé aux élus de mettre en place, sur le modèle des Hauts Cévennes Ardéchoises, une OPAH RR, c'est à dire une opération qui a vocation de Revitalisation Rurale. Elle a expliqué qu'aujourd'hui, avec l'explosion du foncier, de simples ruines se vendent à prix d'or. Cette tendance à la « lubérisation » a ses effets pervers : les maisons sont restaurées certes, mais ne sont habitées qu'en période de vacances. Plusieurs élus présents regrettent cet état de fait. Le débat a permis à chacun de faire progresser la réflexion. Monsieur Camberlein de

« Il va bien falloir gérer ce phénomène qui est nouveau sans quoi les populations locales finiront par être purement et simplement exclues du marché de l'immobilier ».

l'ANAH reconnaît que ce territoire, compte tenu de sa taille, sa configuration, son contexte économique, se prêterait bien à la mise en place d'une

telle opération dont il rappelle les objectifs : amélioration significative des conditions de vie par une dynamique de réhabilitation du parc immobilier. L'enjeu est important : il s'agit de sauver l'architecture rurale traditionnelle, tout en restant en cohérence avec les réflexions en cours sur ce territoire (agriculture durable, énergies renouvelables, étude sur les personnes en perte d'autonomie...)

Il faudra aussi que les subventions destinées aux propriétaires soient suffisamment incitatives.



...éoliennes...éoliennes...

C'est enfin Corinne Corbier du bureau d'étude Akene qui a abordé l'aspect paysager du projet. Et pour couper court à toute ambiguïté elle déclare : « on ne s'intègre pas dans un paysage, on crée un nouveau paysage. Ce nouveau paysage doit être lisible et compréhensible par l'œil humain. »

Il est vrai que « le paysage de la vallée de l'Oule est identifié comme remarquable, de très grande qualité et évoluant de façon cohérente » comme le souligne Mme Riblet du SDAP.

Les recommandations du SAPN (qui a réalisé l'étude floristique) ont été rappelées à savoir qu'il faudra éviter une partie de la crête située à l'est du Serre de Beaupont. Et cela tombe plutôt bien car c'est aussi la partie

que déconseille Mme Corbier dans son étude.

Le mot de la fin

Au terme de ces différentes synthèses, Monsieur Derancourt a rendu hommage à une équipe pluridisciplinaire très motivée et s'est déclaré agréablement surpris par la progression de la démarche : « un an après, l'étape est plus concrète, les choses

ont bien avancé et le projet semble bien parti ».

Pour conclure ce deuxième comité de pilotage, les élus ont rappelé leur conviction selon laquelle, sur cette ligne de crête de 7 km allant du col de Bruis à la montagne du Dindaret, entre les éoliennes et les chasseurs, le gibier et les troupeaux, la

faune et la flore sauvage, la cohabitation est non seulement possible mais souhaitable et cela dans l'intérêt de tous : la prise en compte de l'intérêt des uns et des autres sur la crête conduira forcément à satisfaire l'intérêt général.



Le poste de Mlle Gaëlle Chauvelin (chargée de l'animation du projet éolien) est également reconduit pour un an à compter du 7 octobre 2003.

L'Etat a alloué une subvention de 25 635 € au titre du FNADT (Auto développement en montagne) afin de financer cet emploi à hauteur de 80 %.

Nous vous rappelons qu'une permanence vous est ouverte tous les lundis après - midis dans les locaux de la CCVO (prendre l'escalier derrière le bâtiment communal). Gaëlle Chauvelin, animatrice du projet répondra aux questions que vous vous posez sur les différents aspects du projet.

Il nous est en effet impossible de traiter dans ce numéro tous les tenants et aboutissants de ce projet et ils sont nombreux : création d'une AFP en vue, position de l'ACCA locale, position de l'ACCA des Hautes Alpes... Des articles de presse sont disponibles à la bibliothèque sur demande.

Page 4

Joyeux....Noël.....Noël...Noël

Quand Noël frappe à la porte des aînés

Dans la vallée de l'Oule, avancer dans l'âge peut parfois avoir du bon !

Cette année encore en effet, c'est une bien agréable surprise que les bénévoles du CACT ont réservé aux aînés à la veille des fêtes de fin d'année.

Le mercredi après-midi 16 décembre, ces ouvrières du père Noël se sont réunies une dernière fois, pour faire le point dans la salle du réfectoire : vérifier chaque paquet, donner la dernière touche artistique en ar-

rageant un pan de tissu, refaire un nœud, et recompter tout ça pour voir si on a oublié personne...Tous les paquets sont là, sur deux tables, mais dans quelques heures ils seront tous distribués aux quatre coins de

la vallée. On se sépare par petits groupes. On charge les voitures. Pas de temps à perdre, on se donne l'après-midi.

Une après-midi pour faire des heureux et des heureuses à Bruis, à Montmorin, à Sainte-Marie. Mais il

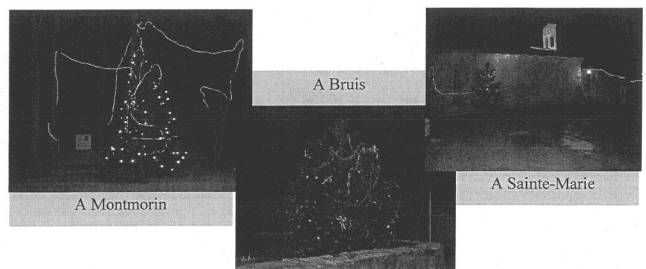
aura fallu plusieurs mercredis aux bénévoles pour habiller les corbeilles dans lesquelles ont été placées quelques friandises de Noël.



Cécile Bompard au quartier de Clôt d'Entouret à Bruis a été très émue par ce geste mais aussi et surtout par ce moment chaleureux qu'elle aura ainsi pu passer en compagnie de Marinette venue lui remettre son colis.

Mon beau sapin, roi des forêts

Et c'est encore grâce au CACT que l'on peut admirer en traversant la vallée de magnifiques sapins de Noël décorés par les bénévoles.



Page 5

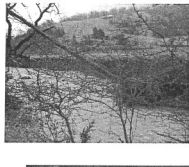
AU FIL DE L'OULE...

2003 : la Colère de l'Oule

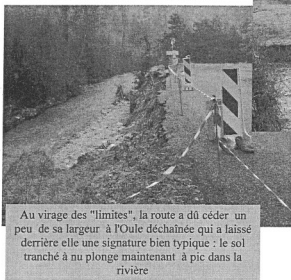
Le soir du 2 décembre, après deux à trois jours de pluies diluviennes quasiment ininterrompues sur toute la vallée, l'Oule a refait son lit...plus large !



A Serre-Boyer, une passerelle métallique a été déplacée par la force de la rivière



A « la scie » (Sainte-Marie) environ 100 m² de jardin ont été emportés.



Au virage des "limites", la route a dû céder un peu de sa largeur à l'Oule déchaînée qui a laissé derrière elle une signature bien typique : le sol tranché à nu plonge maintenant à pic dans la rivière

Si l'on en croit la chanson de Montmorin écrite en 1900 par Frédéric Girousse, instituteur à la retraite : « dans un jour de tourmente, le Rif a ravagé en 1840 et creusé le verger ». Selon les anciens, c'est sans doute cette année qu'un moulin a été enseveli en face de Serre-Boyer au lieu dit « le lac » : "Dans l'Oule qui s'apprête à traverser le Lac, La rive fort mobile a glissé dans son lit Un moulin vrai fossile y est enseveli"

On se souvient aussi de la terrible année 1992 que beaucoup ici appellent maintenant « l'année de Vaison ». 2003 sera aussi une date à retenir dans le calendrier des crues de l'Oule, cette rivière qui n'est finalement pas toujours si tranquille.

Deux rallyes à l'assaut du Col des Tourettes

Rallye Monte Carlo

Le rallye Monte Carlo est de retour : il passera chez nous le 23 janvier 2004.

Rallye historique

Le rallye historique du Monte Carlo passera chez nous le 2 ou 3 février 2004. (Journées de passage dans les Hautes Alpes).



(Les heures de fermeture de la D-26 seront affichées en mairie quelques jours avant).

...éoliennes...éoliennes...

Les premiers résultats de l'étude d'impact

Philippe Eynaud a fait un exposé des aspects techniques du projet afin que les élus et représentants d'administration présents se fassent une idée globale de sa faisabilité.

Un projet peut en faire aboutir un autre

rajoute Monsieur Bres.

Conseiller Général du canton de La Motte Chalancon, Claude Bres a suggéré que l'on profite des aménagements créés dans le cadre du projet éolien pour remettre à l'ordre du jour et peut-être faire enfin aboutir un autre projet qui avait vu le jour au moment de la construction du stade des neiges : celui de relier la station de ski de Valdrôme à la vallée de l'Oule. Il est incontestable que, d'un côté

Nicolas Gay de la CNR a précisé quant à lui que l'étude d'impact en cours mettra en lumière les déplacements des vautours fauves dans la région. Il faut rappeler en effet que suite à la réintroduction de cette espèce, par l'association Vautours en Baronnies, deux colonies de vautours fauves ont été recensées dans la région : une à Chamaloc et une à Rémuzat.

L'accès routier qui, il y a un an était encore un des points critiques du projet ne semble plus poser de problème majeur. L'acheminement des éoliennes pourra en effet se faire par la route soit côté PACA par le col des Tourettes, soit côté Rhône Alpes. Pour le détail : que ce soit dans le col des Tourettes ou dans le col de Fays le nombre de virages en épingle est par chance toujours pair ce qui permet de faire avancer puis reculer les camions dans ces épingle tout en se retrouvant au final dans le bon sens de la marche.

En quittant la route, les camions devront emprunter des pistes forestières. Là aussi les techniciens ont identifié plusieurs possibilités côté Rhône Alpes et côté PACA, sachant que côté Hautes Alpes, 8 km de piste devraient être créés.

Le raccordement électrique se fera vraisemblablement au poste source le plus proche situé au sud de la Motte Chalancon et là encore plusieurs tracés sont envisageables. Après l'enfouissement des lignes la revégétalisation est intégrale.

« La Drôme et les Hautes Alpes sont frères et sœurs et doivent se concerter pour que cette route puisse enfin se faire. A l'époque le projet avait capoté car la CCVO n'existait pas encore. Il faudra consulter les services techniques de la Drôme au plus vite »

Très attendu, le point sur l'impact sonore des éoliennes a ensuite été abordé. Le bruit enregistré au pied d'une machine équivaut à 50 décibels, c'est à dire un peu moins que le son d'une voix. Nicolas Gay rappelle qu'à ce stade l'étude n'est que préliminaire et doit encore être complétée par la prise en compte d'éléments supplémentaires pouvant influencer les résultats comme le sens du vent, l'effet absorbant des éléments végétaux (comme le souligne Monsieur Buiatti de l'ONF) mais aussi des phénomènes d'écho, des caractéristiques techniques des machines, la distance, le bruit du vent lui-même et son effet de « masque ». Monsieur Derancourt rappelle qu'en matière de bruit la loi est sur le point d'être modifiée et souhaite que la DDASS soit consultée.

...éoliennes...éoliennes...

Deuxième comité de pilotage du projet éolien :

Le trois décembre avait lieu à Montmorin le deuxième comité de pilotage du projet éolien porté par la CCVO, une journée placée sous le signe du vent ... et de l'eau !

Quelques personnes ont en effet été excusées au dernier moment n'ayant pu se déplacer à cause des inondations qui, ce jour-là précisément paralysaient tout le sud est de la France.

Avant que ne soit évoqué l'état d'avancement du projet, tous les organismes financeurs largement impliqués dans la démarche ont été cités : l'Etat, représenté par Monsieur Derancourt, Directeur des Actions Interministérielles et Monsieur Cécilia du CADEA, la Région PACA, l'Europe et l'Ademe.

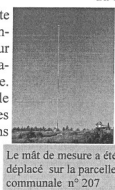
Si un an auparavant le potentiel éolien présent sur la crête n'était encore que supposé, les résultats officiels issus de l'étude de vents commencée en octobre 2002 par la Société Forclum ont été annoncés en début de réunion : **une vitesse moyenne de vent de 7,5 m/seconde**, ce qui est plus qu'encourageant. Un chiffre qui tient compte de tous les paramètres susceptibles de venir altérer à la hausse comme à la baisse les données recueillies sur place au cours de cette période. Rappelons également que **le mât de mesure a récemment été déplacé et qu'un deuxième mât sera prochainement installé sur la**

crête. La campagne se poursuivra ainsi encore plusieurs mois afin de **compléter l'étude des phénomènes de turbulence et valider ces très bons résultats**.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur Triol, Directeur de la Compagnie Nationale du Rhône. Positionnée sur le créneau des énergies renouvelables, dans le cadre des accords de Kyoto, la CNR travaille depuis plusieurs mois aux côtés de la CCVO afin de faire aboutir le projet. *« Même s'il présente des difficultés techniques liées à la géographie des lieux, ce projet est exemplaire de par la forte implication de la Communauté de Communes. Exemplaire aussi de par l'originalité de son montage juridique »*. Il faut savoir en effet que la Région est en train de terminer une étude pour la CCVO afin de définir l'entité juridique au nom de laquelle sera déposé le permis de construire, un montage qui devrait, selon le souhait des élus, permettre à la CCVO mais aussi pourquoi pas, à la population locale d'être actionnaire dans la société. La CNR a l'habitude de travailler ainsi très en amont avec les acteurs locaux, ce qui est selon Monsieur Triol un atout essentiel de réussite car de

cette façon les projets restent en phase avec la volonté locale. Appelé à résoudre divers problèmes liés ce jour-là à la crue du Rhône Monsieur Triol a pris

congé après avoir encore confirmé l'intérêt que porte la CNR au projet éolien de Bruis. *« Aujourd'hui tous les signaux sont verts et nous pouvons continuer à travailler »*.



Le mât de mesure a été déplacé sur la parcelle communale n° 207

C'est ensuite Cécile Maghéri, ingénier à la CNR et « cheville ouvrière du projet éolien » qui a orchestré la présentation de l'état d'avancement, soulignant que si la CNR s'est intéressée à la crête du col de Bruis c'est aussi parce que la CCVO s'était chargée de maîtriser l'aspect foncier : **les parcelles concernées sont communales pour les deux tiers. Le tiers restant a fait l'objet de promesses de vente ou d'échange**.

Tout à tour, plusieurs techniciens sont venus exposer les résultats des études financées par la CCVO mais aussi partiellement par la CNR depuis la signature d'un protocole de co-développement CCVO/CNR le 19 juin. La CNR investit dans ce projet, ce qui n'empêche pas à la CCVO de continuer à rechercher des financements de son côté afin de s'assurer une place dans la future société.

Condoléances

Françoise Joubert

C'est un Noël bien mélancolique que les habitants de Sainte-Marie s'apprentent à passer. Un Noël qui sera marqué par le décès de Françoise, le 17 octobre dernier. Elle était âgée de 59 ans. La maladie contre laquelle elle a lutté avec une grande dignité pendant plusieurs mois a finalement eu raison de son admirable courage.

Généreuse jusqu'au dévouement, discrète, apaisante, toujours conciliante avec son entourage, mère de famille exemplaire, Françoise était tout cela à la fois. Tout cela avec, en plus, une réelle passion pour le métier qu'elle a exercé dans sa ferme du quartier de la Frache, sur les rives de l'Oule à Sainte-Marie.

C'est là en effet qu'elle s'est occupé de son troupeau de chèvres pendant de nombreuses années, depuis le jour où, portée par le hasard et tandis qu'elle était en vacances chez son oncle, elle rencontre Daniel qui deviendra bientôt son mari, en 1963. Les grands bonheurs de sa vie ont été la naissance de ses deux fils, Eric puis Hervé qui lui donneront plus tard trois petits enfants.

Car Françoise, comme on dit « n'était pas d'ici ». Née à Amiens le 22 avril 1944 alors que la guerre n'est pas encore terminée, elle est élevée par ses grands parents aux côtés de ses frères et sœurs. Mais « d'ici » elle le deviendra très vite et au cimetière du village le jour de ses obsèques ce lundi 20 octobre il n'est pas une famille de la haute vallée de l'Oule qui n'ait été représentée pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Certains garderont d'elle le souvenir rassurant de sa présence cet été parmi les participants à la fête intercommunale. Mais aujourd'hui dans la vallée de l'Oule, chacun cherche un peu ses mots pour tenter d'exprimer l'inexprimable, une profonde tristesse mêlée d'amertume et d'incompréhension face à cette disparition survenue trop tôt, beaucoup trop tôt. Pas le temps de profiter d'une retraite qui aurait été pourtant bien méritée ! A Daniel et toute sa famille : sincères condoléances.

Cédric Wagner

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès brutal à l'âge de 28 ans de Cédric Wagner, le 27 novembre dernier, victime d'un accident de la route. Il laisse derrière lui sa femme et ses deux enfants de 2 ans et 9 mois. Cédric était aimé et connu de tous. Du Diois au sud des Hautes Alpes chacun se souvient de ce jeune garçon dynamique et toujours prêt à rendre service à chaque fois que l'occasion se présentait. Ses obsèques ont eu lieu le 29 novembre à Bellegarde en Diois où sa famille et ses très nombreux amis sont venus lui dire un dernier adieu. Très sincèrement nous nous associons à la peine de ses proches et tout particulièrement sa femme Valérie qui est la fille de Christiane Bégu, née Bompard du Clot d'Entouret (Bruis).

Eliane Oddon

Sincères condoléances à René Tenoux, Raymonde du Col et toute leur famille pour le décès de leur sœur Eliane, disparue à l'âge de 72 ans le 9 novembre dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 12 novembre à Bourg Saint Andéol dans l'Ardeche où elle résidait.

Eliane était née à Montmorin qu'elle quitta à l'âge de 20 ans pour aller s'installer à Serres. Veuve depuis 6 ans au moment de sa disparition elle avait élevé 4 enfants.

Robert Auphan

Sincères condoléances également à Isabelle Lombard (la belle fille de Pierrot et Marie Jeanne Lombard de Bruis) à l'occasion du décès de son père, Robert Auphan qui s'est éteint le 10 novembre 2003 à Briançon à l'âge de 69 ans. Boulanger de son métier, ancien combattant d'Algérie, Robert aimait tout particulièrement venir dans la vallée de l'Oule pour se ressourcer.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

ACCROCHER UNE AIGLE	INVENTE D'UNE CHAÎNE SONDAGE	LESTÉE TRAVÈSE EN TOUS SENS EN TÔLE	OMNITE CITÉ DE TOSCANE
PERNE FINE			
LE RÉGAL DU FÈRE			
ÉCRIVAIN FRANÇAIS CONTEMPORAIN	ARTICLE	GRANDVILLE VERTE	
ROCHE			
	FOYER	DAME DE GUY	
POSE			
TRANCHE DE PAIN			FRASSANT
		TOU AU MONDE	COUPS DE PIED
PETIT PARISIEN LE FÈRE VOY			BIFAYE D'EAU
		ADRESSE AVANT L'EXIL	
PIEU WF DE DROITE À GAUCHE	ÉVALUÉ		
	POSSÈDE		
MOT DE LANSON		NOUVE ZAVÈRE	
LAURE			
			LE POINT DU JOUR

Solution du n° 32

V			P	B	P
V	E	S	T	B	L
N	O	I	S	E	S
T	I	R	E	N	E
A	R	S	E	N	E
E	S	E	N	E	T
A	D	O	U	R	E
E	N	E	T	I	R
A	B	S	C	I	S
S	I	C	A	M	E
C	A	M	E	R	A
H	I	E	S	L	A
S	E	L	S	R	E

ANNÉE 2003 - NUMÉRO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05 150 BRUIS
Tel. 04 92 66 04 39
Email: ccvo@free.fr

Nos heures d'ouvertures :
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et
vendredi s : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Bibliothèque :
Le lundi, mardi et vendredi :
de 14 h à 17 h
et le mercredi : de 10 h à 12 h

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin
d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :

AU FIL DE L'OULE... Page 12

Année 2003 - Numéro 33

Novembre - décembre



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule...

CCVO

L'édito

Comme vous allez le constater dans ce numéro, la Communauté de Communes est désormais équipée d'un appareil photo numérique, ceci grâce à des financements obtenus dans le cadre de la réserve parlementaire.

Cela nous permet aujourd'hui de vous proposer un journal plus convivial, plus proche des lecteurs avec d'avantage de photos sur la vallée et ses habitants. Ceci, j'en suis convaincu répondra à vos attentes.

Par ailleurs, le début de l'année s'annonce riche pour notre vallée

qui va accueillir 2 rallyes dans le col des Fourrettes : le Rallye Monte Carlo et quelques jours plus tard la 7^{me} édition du rallye historique (Monte Carlo également). Il s'agit d'un rassemblement d'amateurs passionnés qui, dans l'esprit de l'époque verra défiler dans le col des immatriculations venues de toute l'Europe. Ce sera une opportunité exceptionnelle et inespérée de nous faire connaître encore davantage au sein du département et bien au delà. On sait bien en effet que les specta-

teurs qui se déplacent chez nous pour suivre les voitures reviennent tôt ou tard dans la vallée pour y séjourner, manger au restaurant...

Je voudrais terminer enfin en vous souhaitant à tous au nom de toute l'équipe de la Communauté de Communes, d'agréables fêtes de Noël et une bonne année 2004.

Pour certains d'entre vous, ces fêtes seront hélas marquées par la disparition récente d'un proche. Permettez-moi d'avoir une pensée toute particulière envers ceux-là en priorité.

Jean-Louis
Corréard

Sommaire :

- P. 1 : Editorial
- P. 2 à 4 : projet éolien : où en est - on ?
- P. 5 : assainissement, logement
- P. 6 à 7 : produits locaux
- P. 8 : du côté de l'école
- P. 9 : Joyeux Noël
- P. 10 : crue historique de l'Oule
- P. 11 : avis de décès
- P. 12 : mots croisés

rédaCTRICE : Cathy Lombard